Docusign Envelope ID: 1CB4F676-49B6-8EB1-8164-43AC3819D677

ABAQUES

société par actions simplifiée au capital de € 1,000,000

3 rue du Cassé - parc d'activités du Cassé 1
31240 Saint-Jean

RCS Toulouse 452 371 503

RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT VOTÉE LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 MAI 2026

Résolution 2

Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 - affectation du résultat de l'exercice.

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

connaissance prise :

- du rapport de gestion du président,

approuve la proposition du président et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice net comptable de € 317,387, décide de l'affecter ainsi qu'il suit :

avant affectation :

compte « réserve légale » : € 100,000
résultat de l'exercice : € 317,387

affectation :

distribution de dividendes : € 317,387

après affectation proposée :

compte « autres réserves » : € 0
capitaux propres : € 1,100,000

constate, conformément à la loi, que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Docusign Envelope ID: 1CB4F676-49B6-8EB1-8164-43AC3819D677

Exercice	Distribution globale	Revenus éligibles à l'abattement de 40 %		Revenus non éligibles à l'abattement de 40 %
		Dividendes	Autres revenus distribués	
Année 2024	€ 575,247	Néant	Néant	€ 575,247
Année 2023	€ 1,397,464	Néant	Néant	€ 1,397,464
Année 2022	€ 315,789	Néant	Néant	€ 315,789

Cette résolution est adoptée.

Est annexée aux présentes la documentation comptable à déposer au registre du commerce et des sociétés.

Signé par :

08B6140E0C0B403...

CERTIFIÉ CONFORME PAR LE PRÉSIDENT

Docusign Envelope ID: 1CB4F676-49B6-8EB1-8164-43AC3819D677

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(1) BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES**

Adresse de l'entreprise : 3 RUE DU CASSE 31240 SAINT JEAN

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 5 2 3 7 1 5 0 3 0 0 0 3 1 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement *	AB		AC		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	139 859	AG 132 870	6 989	14 580
	Fonds commercial	AH	3 900	AI	3 900	3 900
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	708 189	AS 682 958	25 231	21 584
	Autres immobilisations corporelles	AT	648 985	AU 531 815	117 170	109 585
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	450	CT	450	450
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	2 000	BE	2 000	2 000
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	138 172	BI	138 172	135 004
	TOTAL (II)	BJ	**1 641 555**	BK **1 347 643**	**293 912**	**287 103**
ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	82 621	BU	82 621	124 112
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	12 247	BW	12 247	22 046
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	3 041 762	BY 53 604	2 988 158	3 197 583
	Autres créances (3)	BZ	1 185 931	CA	1 185 931	909 771
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		389 447
	Disponibilités	CF	893 751	CG	893 751	1 142 506
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	107 598	CI	107 598	116 355
	TOTAL (III)	CJ	**5 323 909**	CK **53 604**	**5 270 306**	**5 901 820**
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**6 965 465**	1A **1 401 247**	**5 564 218**	**6 188 923**

Renvois : (1) Dont droit au bail:

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 138 172

(3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

copie certifiée conforme

Signé par :

08B6140E0C0B403...

Docusign Envelope ID: 1CB4F676-49B6-8EB1-8164-43AC3819D677

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise **SAS ABAQUES** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 000 000)	DA	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100 000	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**317 387**	**575 247**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**1 417 387**	**1 675 247**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	12 321	12 321
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	**12 321**	**12 321**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	603 503	410 338
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	117 851	197 449
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	104 895	230 695
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 487 019	1 812 258
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 212 717	1 084 276
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	60 987	119 163
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	547 539	647 176
	TOTAL (IV)	EC	**4 134 511**	**4 501 355**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**5 564 218**	**6 188 923**

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 013 936	4 160 868
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	355 885	1 198

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: 1CB4F676-49B6-8EB1-8164-43AC3819D677

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(3) COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	7 326 780	FB		FC	7 326 780	6 449 224
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	5 266 908	FH		FI	5 266 908	4 703 338
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**12 593 689**	FK		FL	**12 593 689**	**11 152 562**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	12 750	45 000
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP		53 521
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ	79 440	163 941
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**12 685 878**	**11 415 023**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	5 336 466	4 545 033
	Variation de stocks (marchandises)*					FT	93 708	60 356
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	937	1 053
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 186 961	3 121 836
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	32 045	40 286
	Salaires et traitements *					FY	2 492 040	1 972 782
	Cotisations sociales (10)					FZ	1 062 232	785 674
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	77 747	73 602
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC		5 367
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE	483	15
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**12 282 618**	**10 606 006**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**403 260**	**809 017**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 553	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	10 558	55 118
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	50 080	8 535
	Reprises sur dépréciations					GM	31 115	
	Différences positives de change					GN		
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		872 670
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2	147 028	
	Total des produits financiers (V)					GP	**241 333**	**936 323**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		31 115
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 762	11 060
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3	181 000	
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT		901 000
	Total des charges financières (VI)					GU	**189 762**	**943 175**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**51 572**	**(6 853)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**454 832**	**802 165**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: 1CB4F676-49B6-8EB1-8164-43AC3819D677

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2026

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SAS ABAQUES** — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		183 853
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH		194 544
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		**(10 691)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ	30 000	30 000
Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	107 445	186 227
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**12 927 212**	**12 535 200**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**12 609 825**	**11 959 953**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**317 387**	**575 247**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	50 080	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	3 121	5 866
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
	dont cotisations facultatives Madelin A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	285	
DOTATIONS EXCEPTIONNELLES		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
PRODUITS DIVERS		
CHARGES DIVERSES		
DOTATIONS EXCEPTIONNELLES		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: 1CB4F676-49B6-8EB1-8164-43AC3819D677

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2025

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
6871000000 - DOT AMORT. EXCEPT DES IMMOS	285	
Totalisation	**285**	

Docusign Envelope ID: 1CB4F676-49B6-8EB1-8164-43AC3819D677

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2026

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SAS ABAQUES** — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	KD	**143 759**	KE	KF
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	690 353	KT	KU 17 836
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	311 354	KW	KX 48 327
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	2 210	KZ	LA 5 429
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	272 618	LC	LD 9 796
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL	LM
CORPORELLES	**TOTAL III**	LN	**1 276 535**	LO	LP **81 388**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
FINANCIERES	Autres participations	8U	450	8V	8W
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	1P	2 000	1R	1S
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	135 004	1U	1V 3 168
FINANCIERES	**TOTAL IV**	LQ	**137 454**	LR	LS **3 168**
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	ØG	**1 557 748**	ØH	ØJ **84 556**

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	IO		LV	LW **143 759**	1X
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK 708 189	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 359 681	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ 7 639	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS 749	MT 281 664	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
CORPORELLES	**TOTAL III**	IY		NG **749**	NH **1 357 174**	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIERES	Autres participations	IØ		ØX	ØY 450	ØZ
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C 2 000	2D
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F 138 172	2G
FINANCIERES	**TOTAL IV**	I3		NJ	NK **140 622**	2H
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	I4		ØK **749**	ØL **1 641 555**	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: 1CB4F676-49B6-8EB1-8164-43AC3819D677

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

6

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	125 280	PF	7 590	PG		PH	132 870
TOTAL I		RK	**125 280**	RM	**7 590**	RN		RO	**132 870**
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	668 769	QA	14 189	QB		QC	682 958
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	237 487	QE	29 646	QF		QG	267 134
	Matériel de transport	QH	875	QI	1 224	QJ		QK	2 099
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	238 234	QM	25 097	QN	749	QO	262 583
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	**1 145 366**	QV	**70 156**	QW	**749**	QX	**1 214 773**
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	**1 270 646**	ØP	**77 747**	ØQ	**749**	ØR	**1 347 643**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: 1CB4F676-49B6-8EB1-8164-43AC3819D677

DGFiP N° 2056 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	12 321	4B		4C		4D	12 321	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	**12 321**	TV		TW		TX	**12 321**	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	53 604	6U		6V		6W	53 604	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	31 115	6Y		6Z	31 115	7A		
	TOTAL III	7B	**84 719**	TY		TZ	**31 115**	UA	**53 604**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**97 039**	UB		UC	**31 115**	UD	**65 924**	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH	31 115			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: 1CB4F676-49B6-8EB1-8164-43AC3819D677

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Néant ☐ *

CADRE A — ETAT DES CREANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	138 172	UV	138 172	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	74 404		74 404		
	Autres créances clients	UX	2 967 358		2 967 358		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	3 804		3 804		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	21 683		21 683		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	1 500		1 500		
	Groupe et associés (2)	VC	1 033 035		1 033 035		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	125 909		125 909		
	Charges constatées d'avance	VS	107 598		107 598		
	TOTAUX	VT	**4 473 463**	VU	**4 473 463**	VV	

RENVOIS				
(1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD		
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE		
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF		

CADRE B — ETAT DES DETTES

		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à 1 an maximum à l'origine	VG	355 885	340 205	15 679	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à plus d' 1 an à l'origine	VH	247 618	247 618		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	11	11		
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	1 487 019	1 487 019		
Personnel et comptes rattachés	8C	234 678	234 678		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	251 951	251 951		
Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	8E				
Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VW	711 808	711 808		
Etat et autres collectivités publiques — Obligations cautionnées	VX				
Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	14 280	14 280		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	117 840	117 840		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	60 987	60 987		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2				
Produits constatés d'avance	8L	547 539	547 539		
TOTAUX	VY	**4 029 616**	VZ **4 013 936**	**15 679**	

RENVOIS					
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	161 376	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.	

Docusign Envelope ID: 1CB4F676-49B6-8EB1-8164-43AC3819D677

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(9) **DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL**

DGFiP N° 2058-A 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : **31122025**

I. RÉINTEGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	**317 387**
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	29 428	XE	35 826
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	6 398		
	Fraction des loyers à reintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de reintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	463
	Amendes et pénalités	WJ	463	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	120 876
	Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes a long terme — imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes a long terme — imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT* — Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	22 384
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
	TOTAL I						WR	**496 936**

II . DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B , cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %						WH	
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 19 %						WP	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				)	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art.44 quindecies A)	HT		Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3		XF	
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F			
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC			
	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5			
	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA						
	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC						
	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB						
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction excep--tionnelle simulateur de conduite	YH		XG	13 431
	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI						
	Dt déd. exc (art 39 decies A)	YA		Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB			
	Dt déd. exc (art 39 decies C)	YC		Dt déd. exc. (art 39 decies D)	YD			
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL			
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
	TOTAL II						XH	**13 431**

III . RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice (I moins II)	XI	**483 505**		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : déficit (II moins I)			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL	
RÉSULTAT FISCAL **BÉNÉFICE** (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)	XN	**483 505**	XO	**0**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: 1CB4F676-49B6-8EB1-8164-43AC3819D677

2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2025

Libellé	Montant
DEPENSES MECENAT 2025	22 384
Totalisation	**22 384**

Docusign Envelope ID: 1CB4F676-49B6-8EB1-8164-43AC3819D677

2058A - Déductions diverses
au 31/12/2025

Libellé	Montant
Réduction d'impôt mécénat	13 431
Totalisation	**13 431**

Docusign Envelope ID: 1CB4F676-49B6-8EB1-8164-43AC3819D677

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

10 DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2026

Désignation de l'entreprise **SAS ABAQUES** — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	220 132

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Docusign Envelope ID: 1CB4F676-49B6-8EB1-8164-43AC3819D677

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

11 TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Néant ☐ *

ORIGINES (1)				AFFECTATIONS (1)			
	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC			Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
					- Autres réserves	ZD	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	575 247		Dividendes	ZE	575 247
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF	
					Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	
	TOTAL I	ØF	**575 247**		**TOTAL II**	ZH	**575 247**

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DETAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT	702 421	540 015
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 365 562)	XQ	645 807	569 437
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	185 242	247 326
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	1 653 491	1 765 058
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	**3 186 961**	**3 121 836**
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	22 831	23 496
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS)	9Z	9 214	16 790
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	**32 045**	**40 286**
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée	YY	2 433 906	2 319 730
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	1 380 456	1 398 296
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2025) *	ØB	2 381 488	
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%	4,55 %
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0	ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		

REGIME DE GROUPE *							
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA	483 505	Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL			
		Plus-values à 19% JM		Imputations JC			
Groupe : résultat d'ensemble. JD	(7 597 872)	Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO			
		Plus-values à 19% JP		Imputations JF			

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 2 — N° SIRET de la société mère du groupe JJ 8 1 9 8 9 7 3 6 4 0 0 0 1 7

TRAVAILLEURS INDEPENDANTS			
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			JQ
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			JR
Revenu brut social (si le montant est négatif)	JS		
Revenu brut social (si le montant est positif)			JT

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Docusign Envelope ID: 1CB4F676-49B6-8EB1-8164-43AC3819D677

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

12 DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Néant ☐ *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés * ①	Valeur d'origine * ②	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1	TITRES NORTIA	181 000				181 000
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19%	Long terme ⑩ 15% ou 12,80%	Long terme ⑩ 0%	Plus-value taxables à 19% (1) ⑪
I - Immobilisations *	1		147 028	(33 972)	(33 972)				
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
		CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9) CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10) CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)			**(33 972)**				
					(A)		(B) (Ventilation par taux)		(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Docusign Envelope ID: 1CB4F676-49B6-8EB1-8164-43AC3819D677

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

13

SUIVI DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Néant [X] *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion,d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Docusign Envelope ID: 1CB4F676-49B6-8EB1-8164-43AC3819D677

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFiP N° 2059-C 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** Néant [X] *

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % (1) ou 12,80 % (2) .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est suprérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) (1) *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.⑥ = ②+③-⑤ -⑥
		A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Docusign Envelope ID: 1CB4F676-49B6-8EB1-8164-43AC3819D677

formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des Impôts)

15

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2026

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: 1CB4F676-49B6-8EB1-8164-43AC3819D677

16

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** Néant ☐ *

Exercice ouvert le : **01012025** et clos le : **31122025** Durée en nombre de mois **12**

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	58
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

I - Chiffre d'affaire de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	12 593 689
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
TOTAL 1	OX	**12 593 689**

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	79 440
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF	12 750
Variation positive des stocks	OD	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	**92 190**

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	6 128 595
Variation négative des stocks	OQ	93 708
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	1 768 515
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	540
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	483
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	**7 991 841**

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	OG	**4 694 037**

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	4 694 037

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	12 593 689
Effectifs au sens de la CVAE			EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX	76 937 650
Période de référence	GY		GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			HR	

Docusign Envelope ID: 1CB4F676-49B6-8EB1-8164-43AC3819D677

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 452371503000031

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS ABAQUES**

ADRESSE (voie) **3 RUE DU CASSE** **PARC D'ACTIVITES DU CASSE 1**

CODE POSTAL **31240** VILLE **SAINT JEAN**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	
Totalisation	P5	3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	100 000
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Totalisation	P6	100 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination SGFA
N° SIREN (si société établie en France) 487672404 % de détention 5,00 Nb de parts ou actions 4 999
Adresse : N° 3 Voie RUE DU CASSE
Code postal 31240 Commune SAINT JEAN Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination GADL
N° SIREN (si société établie en France) 840071625 % de détention 95,00 Nb de parts ou actions 95 000
Adresse : N° 3 Voie RUE DU CASSE
Code postal 31240 Commune SAINT JEAN Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions 1
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Docusign Envelope ID: 1CB4F676-49B6-8EB1-8164-43AC3819D677

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2059-G 2026

1/1 (1) Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 45237150300031

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS ABAQUES**

ADRESSE (voie) **3 RUE DU CASSE** **PARC D'ACTIVITES DU CASSE 1**

CODE POSTAL **31240** VILLE **SAINT JEAN**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ava
EXPERT-COMPTABLE &
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale des commissaires aux comptes de Toulouse

7 Esplanade du Muretain
31600 MURET

05.32.66.26.61
Cabinetava@orange.fr

SAS ABAQUES

Société par Actions Simplifiée (S.A.S.)
Au capital de 1 000 000 €
Siège Social : 3 rue du Cassé – P.A. du Cassé 1
31240 SAINT JEAN

SIREN : 452 371 503

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux associés,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABAQUES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note Application du règlement ANC 2022-06 de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode suite à l'application du règlement ANC 2022-06.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il

estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

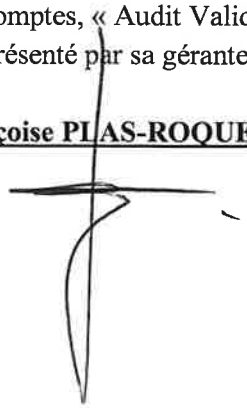
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Muret, le 19 mai 2026,
Le commissaire aux comptes, « Audit Validation Assistance »
Représenté par sa gérante,

Françoise PLAS-ROQUES



ANNEXE - COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	139 859	132 870	6 989	14 580
	Fonds commercial	3 900		3 900	3 900
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	708 189	682 958	25 231	21 584
	Autres immobilisations corporelles	648 985	531 815	117 170	109 585
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	450		450	450
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	2 000		2 000	2 000
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	138 172		138 172	135 004
	Total de l'actif immobilisé (III)	**1 641 555**	**1 347 643**	**293 912**	**287 103**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises	82 621		82 621	124 112
	Avances et acomptes versés sur commandes	12 247		12 247	22 046
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	3 041 762	53 604	2 988 158	3 197 583
	Autres créances	1 185 931		1 185 931	909 771
	Charges constatées d'avance	107 598		107 598	116 355
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				389 447
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	893 751		893 751	1 142 506
	Total de l'actif circulant (IV)	**5 323 909**	**53 604**	**5 270 306**	**5 901 820**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**6 965 465**	**1 401 247**	**5 564 218**	**6 188 923**

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an	138 172	135 004
(2) dont créances à moins d'un an	4 473 463	4 412 317

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 1 000 000)	1 000 000	1 000 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	100 000	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**317 387**	**575 247**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**1 417 387**	**1 675 247**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	12 321	12 321
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**12 321**	**12 321**
DETTES	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	603 503	410 338
	Emprunts et dettes financières divers (2)	117 851	197 449
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	104 895	230 695
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 487 019	1 812 258
	Dettes fiscales et sociales	1 212 717	1 084 276
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	60 987	119 163
	Produits constatés d'avance	547 539	647 176
	Total des dettes (1)	**4 134 511**	**4 501 355**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**5 564 218**	**6 188 923**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	317 386,99	575 246,90
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	4 013 936	4 160 868
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	7 326 780		7 326 780	6 449 224
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	5 266 908		5 266 908	4 703 338
	Montant net du chiffre d'affaires	**12 593 689**		**12 593 689**	**11 152 562**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			12 750	45 000
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				53 521
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			79 440	163 941
	Total des produits d'exploitation			**12 685 878**	**11 415 023**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			5 336 466	4 545 033
	Variation de stocks			93 708	60 356
	Achats de matières et autres approvisionnements			937	1 053
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			3 186 961	3 121 836
	Impôts, taxes et versements assimilés			32 045	40 286
	Salaires			2 492 040	1 972 782
	Cotisations sociales			1 062 232	785 674
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			77 747	73 602
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				5 367
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			483	15
	Total des charges d'exploitation			**12 282 618**	**10 606 006**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**403 260**	**809 017**

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**403 260**	**809 017**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	2 553	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	10 558	55 118
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	50 080	8 535
	Reprises sur dépréciations et provisions	31 115	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		872 670
	Produits des cessions d'immobilisations financières	147 028	
	Total des produits financiers	**241 333**	**936 323**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		31 115
	Intérêts et charges assimilées (3)	8 762	11 060
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	181 000	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		901 000
	Total des charges financières	**189 762**	**943 175**
	RESULTAT FINANCIER	**51 572**	**(6 853)**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**454 832**	**802 165**
	Produits exceptionnels		**183 853**
	Charges exceptionnelles		**194 544**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**(10 691)**
	Participation des salariés aux résultats	30 000	30 000
	Impôts sur les bénéfices	107 445	186 227
	Total des produits	**12 927 212**	**12 535 200**
	Total des charges	**12 609 825**	**11 959 953**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**317 387**	**575 247**

(2) dont produits concernant les entitées liées	50 080	
(3) dont intérêts concernant les entitées liées	3 121	5 866

Etats financiers au 31/12/2025

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Application du règlement ANC 2022-06

Conformément à l'arrêté du 26 décembre 2023 portant homologation du règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC) n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, la société applique les nouvelles dispositions comptables prévues par ce règlement pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2025.

L'application du règlement ANC 2022-06 entraine un changement de méthode comptable.

Ce règlement modifie les règles de présentation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe, notamment en :

- supprimant les postes de transferts de charges (comptes 791, 796 et 797) ;
- redéfinissant strictement le périmètre du résultat exceptionnel, désormais limité aux produits et charges liés à un événement majeur et inhabituel ou à certaines écritures fiscales et comptables spécifiques ;
- reclassant certains produits auparavant enregistrés en produits exceptionnels (ex. quote-part dc subvention d'investissement virée au résultat) en produits d'exploitation (compte 747) ;
- modifiant le traitement comptable de certains produits et charges (ex. refacturations, indemnités, frais d'émission d'emprunt) ;

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont donc été établis selon les nouvelles modalités prévues par ce règlement.

Comparabilité des exercices :

Les données comparatives de l'exercice clos 31 décembre 2024, présentées dans les états financiers à des fins de comparaison, n'ont pas été retraitées selon les nouvelles règles comptables, conformément aux dispositions transitoires prévues par le règlement.

Impact de l'application :

Les principaux effets de l'application du règlement ANC 2022-06 sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont les suivants :

- Suppression de la ligne « transferts de charges » du compte de résultat.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

• Comptabilisation des résultats de cession d'immobilisations corporelles en produits et charges d'exploitation (comptes 757/657).

• Reclassement de certaines charges (ex. pénalités, amendes) dans les charges d'exploitation au lieu des charges exceptionnelles. »

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 564 218** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **12 927 212** euros et un total **charges** de **12 609 825** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **317 387** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Concessions, brevets, licences : 1 à 5 ans
- Matériel industriel : 3 à 4 ans
- Agencements, aménagements des constructions : 5 à 10 ans
- Installations techniques, matériels et outillages : 3 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 4 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées au coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat,

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Le montant des honoraires CAC sont de 6990€

Consolidation

La société ABAQUES est intégrée pour la première fois pour l'exercice 2025 dans le périmètre de consolidation du Groupe INCEPT.

Société mère :
SAS INCEPT GROUP
Siège social : 58 Avenue de Rivesaltes
66 240 Saint-Esteve FRANCE

Fonds Commercial

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	3 900	Aucune dépréciation nécessaire
TOTAL	**3 900**	

En application des disposition de l'article 241-15 du PCG, nous avons procédé à un test annuel de dépréciation des fonds commerciaux. Cette analyse a révélé que la valeur actuelle du fonds de commerce était au moins égale à la valeur comptable, ainsi aucune dépréciation n'a été comptabilisé pour cet exercice.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	143 759					143 759
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**143 759**					**143 759**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	690 353		17 836			708 189
	Instal., agencement, aménagement divers	311 354		48 327			359 681
	Matériel de transport	2 210		5 429			7 639
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	272 618		9 796		749	281 664
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 276 535**		**81 388**		**749**	**1 357 174**
FINANCIERES	Participations	450					450
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	2 000					2 000
	Prêts et autres immobilisations financières	135 004		3 168			138 172
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	137 454		3 168			140 622
	TOTAL	1 557 748		84 556		749	1 641 555

Amortissements

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			125 280	7 590		132 870
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**125 280**	**7 590**		**132 870**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			668 769	14 189		682 958
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			237 487	29 646		267 134
	Matériel de transport			875	1 224		2 099
	Matériel de bureau, mobilier			238 234	25 097	749	262 583
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**1 145 366**	**70 156**	**749**	**1 214 773**
	TOTAL			**1 270 646**	**77 747**	**749**	**1 347 643**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	12 321			12 321
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**12 321**			**12 321**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	53 604			53 604
	Autres	31 115		31 115	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**84 719**		**31 115**	**53 604**
	TOTAL GENERAL	**97 039**		**31 115**	**65 924**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
	Dont dotations et reprises : - financières			31 115	
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	138 172	138 172	
	Clients douteux ou litigieux	74 404	74 404	
	Autres créances clients	2 967 358	2 967 358	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 804	3 804	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	21 683	21 683	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 500	1 500	
	Groupe et associés	1 033 035	1 033 035	
	Débiteurs divers	125 909	125 909	
	Charges constatées d'avance	107 598	107 598	
	TOTAL DES CREANCES	**4 473 463**	**4 473 463**	

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine	355 885	340 205	15 679	
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	247 618	247 618		
	Emprunts et dettes financières divers	11	11		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 487 019	1 487 019		
	Personnel et comptes rattachés	234 678	234 678		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	251 951	251 951		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	711 808	711 808		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	14 280	14 280		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	117 840	117 840		
	Autres dettes	60 987	60 987		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	547 539	547 539		
	TOTAL DES DETTES	**4 029 616**	**4 013 936**	**15 679**	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	161 376
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**383 844**
Autres créances clients		**319 447**
CLIENTS FACTURE A ETABLIR	*319 447*	
Autres créances		**64 397**
FOURN.RRR AUT.AVOIRS A OBTENIR	*60 235*	
Etat - Produits à recevoir	*1 500*	
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	*2 662*	

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**336 637**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**739**
INT.COURUS / EMP.ETS DE CREDIT	*11*	
INTERETS COURUS A PAYER	*728*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**49 199**
FOURN.FACTURES NON PARVENUES	*49 199*	
Dettes fiscales et sociales		**279 842**
DETTES. PROV. CONGES A PAYER	*148 138*	
PARTICIPATION	*30 000*	
PERS. AUTRES CHARGES A PAYER	*23 227*	
CHARGES SOC.SUR CONGES A PAYER	*59 793*	
CHARGES/PRIMES	*12 201*	
ETAT-CHARGES A PAYER	*2 858*	
PROV TAXE FORMATION	*3 626*	
Autres dettes		**6 857**
Rabais, remises, ristournes à	*6 857*	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**107 598**
EXPLOITATION		107 598	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**107 598**

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			**547 539**
PCA MAINTENANCE		295 643	
PCA MAINTENANCE INDOOR		251 896	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			**547 539**

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	1 000 000				1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	100 000				100 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	575 247	(575 247)		317 387	317 387
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**1 675 247**	**(575 247)**		**317 387**	**1 417 387**

Date de l'assemblée générale 27/06/2025
Dividendes attribués 575 247
[1] dont dividende provenant du résultat n-1 575 247
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 100 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 100 000
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (257 860)

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en **euros** | **31/12/2025**

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		**12 593 689**
Ventes de marchandises		**7 326 780**
VENTES ET PRESTATIONS CONSTATE	*8 944*	
VTE MSES LCD PLASMA ACCESSOIRE	*1 637 367*	
VTES MSES VIDEOPROJET	*430 888*	
AFFICHAGE DYNAMIQUE	*8 351*	
VTE MSES SOURCES VIDEO	*1 551 901*	
VENTES MARCH AUTOMATES	*264 445*	
VTE MSES SONORISATION	*1 121 884*	
VENTES MSES PERIPHERIQUE VIDEO	*745 657*	
VTS MSES CAPTATION VIDEO	*260 210*	
VENTES CABLAGE CONNECTIQUES	*382 251*	
VTE MSES : CABLAGE CONNECTIQ	*10 563*	
VTE MSES MOBILIER	*64 551*	
VTE MSES BAIES VIDEO	*37 808*	
VTE MSES : DIVERS	*257 430*	
VTE MSES PIECES DETACHEES	*7 436*	
VTE MSES K7 DVD	*6 850*	
VENTES MSES INFORMATIQUE	*304 599*	
VENTE CREDIT BAIL	*225 645*	
Production vendue Services		**5 266 908**
PRESTATIONS CONSTATEES D'AVANC	*90 694*	
VIDEOPROJECTION	*121 904*	
ECRAN DE DIFFUSION	*98 792*	
ECRAN LCD	*4 189*	
ECRAN PLEIN JOUR	*65 630*	
MAGNETOSCOPES ET DVD	*7 405*	
DVD	*1 680*	
PERIPHERIQUES	*230 370*	
LOT DE CABLAGE	*6 881*	
PLATEAU CAMERAS	*6 742*	
PLATEAU CAMERA EXO	*447*	
CAMERAS	*43 936*	
ORDINATEURS	*45 073*	
ORDINATEURS	*883*	
VISIOCONFERENCE	*2 488*	
AMPLIFICATEURS ET ENCEINTES	*70 025*	
AMPLIFICATEURS ET ENCEINTES EX	*3 399*	
MICROS ET ACCESSOIRES	*61 909*	
MICROS ET ACCESSOIRES EXO	*5 405*	
LUMIERE	*104 962*	
Lumière Exo	*3 602*	
PRATICABLES ET STRUCTURES	*77 929*	
PRATICABLES ET STRUCTURES	*735*	
TRADUCTION SIMULTANEE	*1 239*	
TRADUCTION SIMULTANEE	*1 545*	
TRANSMISSION	*6 230*	
TRANSMISSION EXO	*252*	
REPORTAGE ET MONTAGE FILM	*159 470*	
PRESTATIO LOGISTIQUE EVEN	*95 757*	
PRESTATION LOGISTIQUE EVEN EXO	*6 400*	
PRESTATION MAIN D'OEUVRE EVEN	*819 649*	
PRESTATION MAIN D'OEUVRE EXO	*67 863*	

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en **euros** | **31/12/2025**

PRESTA LOGISTIQUE INDOOR	*555 077*	
PRESTA TECHNIQUE INDOOR	*1 544 722*	
PRESTA TECHNIQUE INDOOR EXO	*1 784*	
CONTRAT DE MAINTENANCE	*831 662*	
prestations refacturées Incept Group	*67 619*	
ONE DIRECT - HONORAIRES SALES	*1 966*	
ONE DIRECT - HONORAIRES ENTITE	*3 933*	
ABAQUES PROD	*2 912*	
PRESTATIONS DIVERSES	*32 902*	
TRANSPORT	*2 977*	
Autres produits activités anne	*16 371*	
ASSURANCE BRIS MATERIEL	*60 320*	
MECENAT	*3 241*	
RRR SUR PRESTATIONS DE SERVICE	*(72 062)*	
Chiffre d'affaires par marché géographique		**12 593 689**
Chiffre d'affaires FRANCE		**12 593 689**
VENTES ET PRESTATIONS CONSTATE	*8 944*	
VTE MSES LCD PLASMA ACCESSOIRE	*1 637 367*	
VTES MSES VIDEOPROJET	*430 888*	
AFFICHAGE DYNAMIQUE	*8 351*	
VTE MSES SOURCES VIDEO	*1 551 901*	
VENTES MARCH AUTOMATES	*264 445*	
VTE MSES SONORISATION	*1 121 884*	
VENTES MSES PERIPHERIQUE VIDEO	*745 657*	
VTS MSES CAPTATION VIDEO	*260 210*	
VENTES CABLAGE CONNECTIQUES	*382 251*	
VTE MSES : CABLAGE CONNECTIQ	*10 563*	
VTE MSES MOBILIER	*64 551*	
VTE MSES BAIES VIDEO	*37 808*	
VTE MSES : DIVERS	*257 430*	
VTE MSES PIECES DETACHEES	*7 436*	
VTE MSES K7 DVD	*6 850*	
VENTES MSES INFORMATIQUE	*304 599*	
VENTE CREDIT BAIL	*225 645*	
PRESTATIONS CONSTATEES D'AVANC	*90 694*	
VIDEOPROJECTION	*121 904*	
ECRAN DE DIFFUSION	*98 792*	
ECRAN LCD	*4 189*	
ECRAN PLEIN JOUR	*65 630*	
MAGNETOSCOPES ET DVD	*7 405*	
DVD	*1 680*	
PERIPHERIQUES	*230 370*	
LOT DE CABLAGE	*6 881*	
PLATEAU CAMERAS	*6 742*	
PLATEAU CAMERA EXO	*447*	
CAMERAS	*43 936*	
ORDINATEURS	*45 073*	
ORDINATEURS	*883*	
VISIOCONFERENCE	*2 488*	
AMPLIFICATEURS ET ENCEINTES	*70 025*	
AMPLIFICATEURS ET ENCEINTES EX	*3 399*	
MICROS ET ACCESSOIRES	*61 909*	
MICROS ET ACCESSOIRES EXO	*5 405*	
LUMIERE	*104 962*	

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en **euros**

	31/12/2025	
Lumière Exo	*3 602*	
PRATICABLES ET STRUCTURES	*77 929*	
PRATICABLES ET STRUCTURES	*735*	
TRADUCTION SIMULTANEE	*1 239*	
TRADUCTION SIMULTANEE	*1 545*	
TRANSMISSION	*6 230*	
TRANSMISSION EXO	*252*	
REPORTAGE ET MONTAGE FILM	*159 470*	
PRESTATIO LOGISTIQUE EVEN	*95 757*	
PRESTATION LOGISTIQUE EVEN EXO	*6 400*	
PRESTATION MAIN D'OEUVRE EVEN	*819 649*	
PRESTATION MAIN D'OEUVRE EXO	*67 863*	
PRESTA LOGISTIQUE INDOOR	*555 077*	
PRESTA TECHNIQUE INDOOR	*1 544 722*	
PRESTA TECHNIQUE INDOOR EXO	*1 784*	
CONTRAT DE MAINTENANCE	*831 662*	
prestations refacturées Incept Group	*67 619*	
ONE DIRECT - HONORAIRES SALES	*1 966*	
ONE DIRECT - HONORAIRES ENTITE	*3 933*	
ABAQUES PROD	*2 912*	
PRESTATIONS DIVERSES	*32 902*	
TRANSPORT	*2 977*	
Autres produits activités anne	*16 371*	
ASSURANCE BRIS MATERIEL	*60 320*	
MECENAT	*3 241*	
RRR SUR PRESTATIONS DE SERVICE	*(72 062)*	

Capital social

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100 000,00	10,0000	1 000 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		**100 000,00**	**10,0000**	**1 000 000,00**

Effectif moyen

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		18	
	Professions intermédiaires		19	
	Employés		21	
	Ouvriers			
	TOTAL		**58**	

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en **euros**

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2025
		TOTAL		

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

? **Engagements de retraite :**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice car ils n'ont pas été jugés significatifs. La valeur actuelle au 31/12/2025 de l'engagement est de 178 564€.

? **Produits Constatés d'Avance (PCA):**

Les PCA d'un montant de 547 539€ sont composés de contrats de maintenance pour 295 643€ d'une part et des contrats "indoors" d'autre part pour 251 896€.
Les contrats de maintenance sont des contrats à exécution successive pluriannuels.Selon le principe de séparation des exercices, un PCA est constaté, égal aux prestations rattachées aux périodes post clôtures. Le montant des PCA constatés pour les contrats de maintenance de l'exercice clos le 31 décembre s'élève à 295 643€.
Les contrats "indoors" sont des contrats de gré à gré relatifs à la pose de matériels techniques chez les clients.
Lorsqu'à la clôture des comptes le chiffre d'affaires hérité du chantier est inférieur au chiffre d'affaires facturé un PCA est comptabilisé. Ils représentent 251 896€ au 31 décembre.

? **Intégration fiscale :**

La SAS ABAQUES fait partie d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 01/01/2025. La société mère est la SAS OD INVEST. ABAQUESest intégrée fiscalement avec d'autres sociétés du groupe.